



ÉDITO

Paroles de foncier

Le PÉRIODIQUE de la transmission réussie, édité par la Safer en Nouvelle-Aquitaine

Une opportunité pour nos campagnes

Nous terminons l'année 2020 comme nous l'avons commencé, dans un contexte très particulier. Durant ces deux périodes de confinement, la Safer a mis tout en œuvre pour assurer ses missions, au service de la continuité des projets des attributaires et des territoires.

Derrière ce bouleversement, nos habitudes, entres autres alimentaires et de consommation, changent. Le confinement a été un accélérateur pour de nombreuses personnes qui ont souhaité donner un nouveau sens à leur vie : « tout plaquer » pour repartir à zéro et à l'air pur.

Un sondage IFOP réalisé en début d'été montre que de nombreux Français ont envie de changer de mode de vie, de travail ou de logement. Ce sont souvent des citadins qui souhaitent quitter les métropoles (35 % veulent aller à la campagne) et avoir un logement avec un extérieur ou un jardin.

Cet engouement des urbains pour les espaces ruraux, nous l'observons à la Safer. Cette année, notre Service Projets et Investissements Ruraux a enregistré une hausse de +67 % de personnes à la recherche d'une propriété dans notre région. Le marché des maisons à la campagne a très fortement progressé suite au premier confinement. Après les envies, des projets se concrétisent : une opportunité et une chance pour nos campagnes !

La Safer s'adapte pour répondre à la diversité de ces porteurs de projets, et développe avec ses partenaires des solutions innovantes pour accompagner la réalisation de ces projets de vie.

Je profite de ce numéro de fin d'année pour vous souhaiter de bonnes fêtes, prenez soin de vous et de vos proches.

Patrice COUTIN

Président de la Safer Nouvelle-Aquitaine



PAROLES DE PRO

> Plus qu'une reconversion en viticulture réussie, un projet de vie accompagné par la Safer

p.2

PAROLES DE PARTENAIRES

PAROLES D'EXPERTS



> Installation et accès au foncier :
Gaëtan Bodin, président JA Nouvelle-Aquitaine
et Jonathan Lalondrelle, secrétaire général
JA Nouvelle Aquitaine.

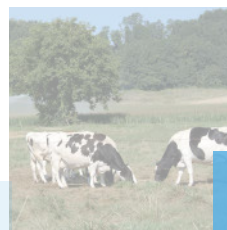
p.4



> La Safer, « accélérateur »
de projets de vie

p.6

Paroles de pro



› Plus qu'une reconversion en viticulture réussie, un projet de vie accompagné par la Safer

En Gironde, Renaud Barathon, un ancien maître d'œuvre dans la rénovation, et sa femme Mélanie, architecte d'intérieur, se sont lancés dans l'aventure de se reconverter en viticulture, grâce à l'expertise de la Safer.



Une fois arrivés sur place, leur choix s'est confirmé. Mélanie précise : *« C'était une évidence avec des paysages magiques qui rappellent notre enfance et une situation stratégique, proche de Saint-Émilion »*. Grâce à leurs métiers respectifs, le couple était décidé à aller vite pour réaliser les premières rénovations : il fallait commencer par refaire le chai à neuf pour rentrer la première récolte. Pour le vin aussi il y avait un chantier important, car le précédent propriétaire vendait sur pied et Mélanie et Renaud avaient le projet de vendre en bouteille.

« J'ai grandi dans les vignes à côté de Bergerac puis près de Vélines, mais je n'avais pas l'intention de m'installer. C'est lorsque mon père a vendu son domaine en 2013 que la question s'est posée ; ça n'était pas le moment pour nous mais depuis cette date on regardait si on ne pourrait pas trouver une propriété viticole dans nos cordes. » Le couple cherchait un compromis : à la fois un domaine qui permettait d'en vivre et un lieu où résider agréablement. Ils ont trouvé en Castillon Côtes-de-Bordeaux une propriété comportant un bâti important sur un emplacement protégé par les bâtiments historiques avec la chapelle des Salles-de-Castillon à côté. Dès qu'ils ont vu l'annonce, le coup de cœur a été immédiat.

**« LA SAFER, C'EST
L'INTERLOCUTEUR PREMIER
ET INDISPENSABLE POUR
CE PROJET »**

Dès le départ, l'agence immobilière les a orientés vers la Safer, ce qui leur a fait gagner beaucoup de temps. *« Sans la Safer, nous aurions peut-être acheté, mais avec beaucoup moins d'assurance et de certitude dans notre choix, c'était l'étape indispensable. Ils ont été rapides pour réaliser toute une batterie d'analyses auxquelles nous n'avions même pas pensé, ça nous a permis de tenir un timing hyper serré. Mon frère notaire me l'avait dit : si tu ne veux pas de mauvaises surprises, fais-toi aider par la Safer, c'est l'interlocuteur premier et indispensable pour ce projet »* assure Renaud. *« Les premiers sujets ont été l'autorisation d'exploiter puis le statut juridique, on s'est installé en GFA et avons créé une société d'exploitation, le conseiller foncier nous a apporté des réponses à toutes les questions. »*

La Safer a encouragé le projet, car le couple Barathon apportait les meilleurs gages d'une réhabilitation réussie du patrimoine bâti. Le conseiller foncier a commencé par évaluer le bien en apportant son expertise sur tous les aspects techniques, administratifs, juridiques... De nombreux points, indispensables pour l'installation, sont analysés : densité de plantation, l'historique des traitements, la pédologie des sols, l'outil d'exploitation, la non-dangerosité du matériel, la qualité de l'atmosphère dans les chais, etc.



« CE PROJET S'ÉTEND AU-DELÀ DU DOMAINE VITICOLE, C'EST LA FUTURE MAISON FAMILIALE »

« Depuis l'acquisition, nous avons restructuré les 11,2 ha de vignes. Les premières récoltes 2019 et 2020 ont été un peu décevantes en termes de volume, notamment à cause de la sécheresse, mais les millésimes s'avèrent très qualitatifs ». Le couple a également terminé la réhabilitation de l'ensemble des chais. Ils disposent aujourd'hui d'un outil très performant. *« Je vais maintenant consacrer l'hiver 2020 à la commercialisation, poursuit Renaud Barathon, nous avons d'ores-et-déjà des pistes vers l'Angleterre et la Chine, et en France ».*

Mélanie et Renaud sont très optimistes pour la suite de cette reconversion qu'ils présentent comme la deuxième page de leur vie. Prochaine étape : les travaux de rénovation de la maison d'habitation. *« Ce projet s'étend au-delà du domaine viticole, c'est la future maison familiale, on y partage notre attachement viscéral à la nature. Les habitants de la commune sont heureux de voir ce domaine revivre et nous ont accueillis avec bienveillance, tous les ingrédients sont réunis pour satisfaire notre ambition et essayer de figurer dans le haut de l'appellation. »*

Mélanie et Renaud Barathon,
Château Maupérier
06 81 95 21 17
contact@chateaumauperier.com
chateaumauperier.com



**THIERAY
VERGNET,
CONSEILLER
FONCIER
DE LA SAFER**

« Pour préparer le dossier et évaluer le bien à son juste prix la Safer apporte son expertise sur tous les aspects techniques, administratifs, juridiques... Elle réalise de multiples diagnostics non obligatoires mais indispensables.

Le niveau de conformité du vignoble par rapport aux dispositions du cahier des charges de l'appellation est audité (densité de plantation, pourcentage de pieds manquants...). L'historique des traitements contre la flavescence ainsi que la pédologie des sols est également appréhendée. L'outil d'exploitation lui aussi est passé au crible, le bon fonctionnement et la non-dangerosité du matériel, la qualité de l'atmosphère dans les chais et même si ce n'est pas imposé par la réglementation, la Safer s'assure de la non-présence de polychlorophénols ou autres contaminants.

Pour ces études des compétences extérieures sont mobilisées notamment auprès de la Chambre d'agriculture. Nous vérifions également les marques déposées à l'INPI ou faisons le nécessaire pour leur renouvellement. À tout cela s'ajoutent les diagnostics immobiliers classiques, le plomb, l'amiante, les termites ou l'assainissement pour les parties d'habitation. »

Paroles de partenaires

› Installation et accès au foncier : Gaëtan Bodin, président JA Nouvelle-Aquitaine et Jonathan Lalondrelle, secrétaire général JA Nouvelle Aquitaine.

Le 21 octobre dernier, Jonathan Lalondrelle, éleveur de volailles fermières Label Rouge dans les Landes a passé le relais de la Présidence du Syndicat Jeunes Agriculteurs Nouvelle-Aquitaine au viticulteur, bouilleur de cru et céréalier installé en Charente-Maritime Gaëtan Bodin. Ils réagissent sur la question de l'installation et son corollaire, l'accès au foncier.



Gaëtan Bodin, président JA Nouvelle-Aquitaine



Jonathan Lalondrelle, secrétaire général JA Nouvelle-Aquitaine

Jonathan Lalondrelle, avant de passer le relais à Gaëtan Bodin en octobre dernier, vous avez été le premier Président de Jeunes Agriculteurs Nouvelle-Aquitaine de 2016 à 2020. Quel est votre constat sur la dynamique des installations dans la région ?

Jonathan Lalondrelle : Il y a 4 ans, on s'est retrouvé avec le défi de créer un syndicat régional « Nouvelle-Aquitaine », et de finaliser le travail sur la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA, ndlr) pour cette nouvelle région. Ce double travail a permis de ramener plus de jeunes vers le dispositif installation. En 2019, on compte 645 installations aidées, c'est 2,7% de plus par rapport à 2018 qui avait connu une augmentation remarquable. Mais il y a aussi les 131 prêts d'honneur accordés à des porteurs de projet non éligibles à la DJA. La dynamique, elle y est, et l'envie de faire ce métier, pas mal de personnes l'ont, avec des profils et des attentes qui évoluent.

Gaëtan Bodin : C'est vrai qu'il y a de nouvelles attentes, notamment sur l'environnement, sur la production... mais aussi sur la viabilité économique des exploitations. Et c'est une donnée qui est très importante quand on parle de dynamique à l'installation. Sans revenu décent, pas d'installation...





Quels sont les nouveaux profils que vous évoquez ? Et pourront-ils pallier à l'enjeu du renouvellement des générations en agriculture ?

J.L. : Ce sont des personnes en reconversion professionnelle, surtout des jeunes issus du milieu agricole qui ont choisi d'aller travailler ailleurs, d'avoir une autre formation et qui reviennent à l'âge de 30-32 ans sur l'exploitation des parents. Il y a aussi des personnes qui ne sont pas du tout issues du milieu agricole, et qui ont peut-être une image parfois un peu faussée de notre métier et de ses perspectives. JA doit s'adapter pour répondre à ce public et le réorienter vers des productions qui correspondent aux activités économiques principales de nos territoires dont certaines ne parviennent pas de trouver des jeunes pour compenser les très nombreux départs à la retraite. Cette envie de ruralité est une opportunité pour nos territoires. Elle nous permet d'accueillir de nouveaux professionnels...

Quelles sont les actions des JA pour « booster » plus encore cette dynamique à l'installation ?

GB : La promotion métier, c'est quelque chose que fait JA au quotidien dans les collèges et les lycées. Parmi nos actions phare, il y a le site installation-agricole.com, complètement dédié à la mise en commun des connaissances et de tout ce qui existe sur le sujet de l'installation en agriculture.

JL : C'est un peu le site internet « L'installation pour les nuls » si on peut dire ! Il donne des clés, quelques outils, un référencement des écoles, des lycées et des partenaires du monde agricole, et on peut aussi y peaufiner son installation.

Qui dit installation dit accès au foncier... Un sujet qui est au cœur des missions de la Safer. En quoi agit-elle selon vous au service de l'installation et de ses enjeux ?

GB : Si on n'a pas de moyen pour laisser les jeunes accéder au foncier, il y aura moins, voire pas d'installations du tout. Sur ça la Safer, à laquelle les JA sont attachés, a un rôle de régulateur et d'arbitre très important. Malgré qu'il soit décrié, on a un système en France qui marche bien, et dans les comités techniques, la Safer et les représentants qui sont autour de la table jouent le jeu : il y a une vraie philosophie pour faciliter l'accès au foncier, et réguler les prix de la terre. Le comité technique rassemble l'ensemble des acteurs du territoire, la profession agricole, les syndicats, dont Jeunes Agriculteurs, les collectivités, les acteurs de l'environnement, l'Etat... et comme la CDOA, il est un lieu d'échanges et de régulation.

J.L. : Entre stockage et le portage foncier, le schéma des structures, qui priorise l'installation plutôt qu'un agrandissement, ou encore l'accompagnement sur les baux ruraux qui permet de protéger le loyer foncier et éviter les installations hors de prix, la Safer est un vrai outil d'accompagnement à l'installation des jeunes mais qui pourrait encore être renforcé. Je pense au portage qui au-delà du foncier devrait aussi couvrir l'achat de bâtiments ou de matériels liés à l'élevage. On a un problème de revenu sur ces filières-là pour attirer du monde. Mais le revenu est d'autant plus compliqué à avoir quand les investissements (foncier + bâtiments, ndlr) sont trop lourds. Il y a la Safer mais aussi les coopératives, les banques, les conseils départementaux, les conseils régionaux... si tout le monde y met du sien pour accompagner à la reprise d'exploitations en élevage notamment, on arrivera à installer un peu plus de jeunes.

Avez-vous d'autres travaux en cours sur la question de l'accès au foncier par les jeunes installés ?

GB : Oui d'autres sujets nous tiennent à cœur. Renforcer la régulation actuelle par la CDOA et la Safer pour une égalité des chances dans l'accès au foncier. Nous défendons des campagnes vivantes, avec des entrepreneurs sur le terrain et non des investisseurs ou des fonds de pension. On observe des dérives : le travail à façon, lorsqu'il s'agit d'une délégation totale de l'exploitation, ainsi que les transmissions sociétaires, lorsqu'il s'agit de montages qui permettent de s'exempter de toutes autorisations... Ces dérives, pointées également par la Safer, constituent un moyen de siphonner du foncier au dépend de l'installation.

JL : Sur le sujet du travail à façon, nous avons lancé une enquête régionale auprès de tous les acteurs du monde rural ce dernier semestre 2020, on espère pouvoir faire la restitution début d'année 2021. Il en sera de même sur la question du photovoltaïque au sol. L'objectif est que notre syndicat puisse prendre des positions claires et argumentées sur ce qui est acceptable ou non.



› La Safer, « accélérateur » de projets de vie

Conséquence de la crise sanitaire, les changements de vie s'accroissent depuis quelques mois, de nombreux porteurs de projets contactent la Safer pour s'installer à la campagne, y développer un projet professionnel, une reconversion ou tout simplement y vivre. L'accès au foncier est une des clés pour la réalisation de nombreux projets. La Safer accompagne tous les porteurs de projets souhaitant s'installer en agriculture et construire un projet de vie en milieu rural.

L'installation agricole, une priorité pour la Safer Nouvelle-Aquitaine

En 2019, la Safer a attribué 4 700 ha à 383 jeunes agriculteurs en cours d'installation. De plus, la moitié du stock foncier de la Safer, soit 3 218 ha pour 20 M€, est également dédié à l'installation agricole dans le cadre des dispositifs de stockage et de portage foncier mis en œuvre avec la Région et l'appui de nombreux partenaires : banques, départements (Dordogne et Gironde), assurances, coopératives...

En Gironde, Sandra Ducaillou, attachée opérationnelle, en charge notamment du suivi des jeunes installés, précise que « *ces demandes de portage ont été réalisées majoritairement pour des installations en viticulture. Elles ont tendance à se diversifier dans d'autres domaines agricoles.* » Elle détaille : « *ce sont principalement des agriculteurs en sortie de formation, qui commencent à se lancer. Le portage sert à différer l'investissement dans le foncier et soulage la trésorerie des premières années, leur permettant d'investir dans du matériel et/ou des bâtiments nécessaires à leur exploitation, effectuer les mises aux normes... La Safer permet à ces nouveaux agriculteurs d'acheter le foncier un peu plus tard, alors qu'ils ont déjà lancé la commercialisation de leur production.* »



Ce dispositif, destiné aux nouveaux installés de moins de 45 ans, permet aux bénéficiaires de devenir, à terme, propriétaires des biens exploités. La Safer achète le foncier, le stocke, et leur met à disposition pendant 5 ans, renouvelable une fois si nécessaire après accord de la Safer. A l'issue du portage, les jeunes rachètent le foncier, les versements annuels, hors frais financiers et impôts, venant en déduction du prix d'acquisition... En Nouvelle-Aquitaine, ce sont ainsi 140 jeunes agriculteurs qui ont bénéficié de ce dispositif en 2019, soit 2 502 ha portés au total pour 14,2 M €. La Safer peut proposer d'autres solutions pour des jeunes ne cherchant pas à devenir propriétaire exploitant. Dans ce cas, des bailleurs peuvent être recherchés par la Safer pour le financement des actifs fonciers. Chaque situation nécessite une réponse adaptée aux besoins des porteurs de projets.



Sandra Ducaillou,
assistante
opérationnelle
et administrative
de la Safer
en Gironde :

« La Safer permet, à ces nouveaux agriculteurs, d'acheter du foncier un peu plus tard, le temps qu'ils se mettent en route. »



Quant au stockage, il est utilisé dans l'attente d'une transmission à des jeunes agriculteurs, soit non identifiés à ce jour, soit qui finalisent leur formation agricole ou leur dossier de financement. En partenariat avec la Région, la Safer stocke ainsi 58 propriétés, soit 716 ha au total, pour 5,5 M€. L'appui de la Région permet de rétrocéder aux porteurs de projet le bien au même prix à l'issue du stockage par la prise en charge des frais engendrés par celui-ci (premier acte notarié, frais financiers...).

La Safer Nouvelle-Aquitaine a également mis en place un fonds d'aide, sur ses fonds propres, le FASCINA*, qui prend en charge 50% des frais d'acte plafonné à 1 500 € lors d'une acquisition accompagnée par la Safer. En 2019, plus de 302 000 € d'aide ont été versés par la Safer en soutien aux jeunes installés.

(*Fonds d'Aide Safer Constitué pour l'Installation en Nouvelle-Aquitaine)

La Safer accompagne des projets de vie en milieu rural

La création de la Safer Nouvelle-Aquitaine, en juin 2019, née de la fusion des trois Safer régionales, a été l'occasion de structurer et de développer un service dédié à l'accompagnement des installations en milieu rural : le Service Projets et Investissements Ruraux (SPIR). Ce service solutionne la transmission de propriétés ou d'exploitations ne trouvant pas de repreneurs localement, accueille et accompagne les porteurs de projets extérieurs, participant ainsi au dynamisme des territoires ruraux.



Jeanne Dieye,
assistante
opérationnelle
du Service
Projets et
Investissements
Ruraux

« Il y a une tendance de retour aux sources. »



Carole Herbaux,
conseillère
foncière SPIR
en Dordogne

« Ils cherchent un lieu de vie au calme, proche de la nature, avec du bâti de caractère, pour exercer une petite activité agricole à forte valeur ajoutée. »

« Il y a une tendance de retour aux sources », d'après Jeanne Dieye, assistante opérationnelle du SPIR. « Les personnes qui s'installent en milieu rural, cherchent à être en autosuffisance ou se lancer dans le circuit court. La tendance est de se mettre au vert. Le but de ces porteurs de projet est de changer son quotidien, quitter la ville... »

Qui sont ces néoruraux ? Pour Carole Herbaux, conseillère foncier de la Safer en Dordogne, deux profils très différents se dessinent. *« Tout d'abord, une part importante des recherches en Dordogne concerne des projets de vie. Ces porteurs de projet vont vouloir s'installer en milieu rural pour améliorer leur cadre de vie, être au calme, au milieu de la nature... Ce sont souvent des citadins, et pour nombre d'entre eux le confinement a beaucoup joué dans la volonté d'un changement radical de vie. »*

Ce type de personne va rechercher un terrain entre 5 et 10 hectares pour développer une petite activité agricole à forte valeur ajoutée, pour du maraîchage voire de la permaculture, souvent en agriculture biologique, de l'apiculture ou des activités équestres.

Ils vont souhaiter des bâtis en pierre, avec du cachet, typique du patrimoine local. Ils cherchent du renouveau, et s'orientent parfois vers des projets collectifs. »

« Le deuxième profil, poursuit Carole Herbaux, concerne des projets professionnels qui tournent souvent autour de l'agriculture, mais pas uniquement. Ces porteurs de projets sont à la recherche d'exploitations assez diversifiées tournées vers de la vente directe, qui fonctionnent déjà et qui ont une assise économique. On y trouve aussi des entrepreneurs plus conventionnels se portant candidats sur des exploitations dans le cadre d'une installation ou ré-installation. »

Jeanne Dieye confirme que *« le confinement du printemps dernier a donné un coup d'accélérateur à une tendance qui existait déjà : on a eu plus de demandes. »* A l'échelle régionale, cela se formalise par une hausse de +67 % de porteurs de projets, par rapport aux années précédentes, qui ont contacté le service à la recherche d'une propriété en milieu rural. Ces demandes portent principalement sur les départements de la Dordogne, de Corrèze et de la Haute-Vienne. Cette tendance se confirme également dans les chiffres : après un fort ralentissement observé au printemps, le marché des maisons à la campagne a explosé, entre deux confinements.

Des paroles aux chiffres

› L'activité de la Safer en 2019 : les chiffres clés

Dynamiser l'agriculture et la forêt

INSTALLATION

- **4 699 ha attribués au profit de 383 jeunes agriculteurs** préparant leur installation, s'installant ou récemment installés, représentant 33% du total attribué par la Safer.
- **2 502 ha portés au profit de l'installation de 140 jeunes agriculteurs**, pour un montant total de 14,6 M€, en partenariat avec la Région, certains départements, banques et caves coopératives.
- **716 ha stockés**, pour un montant total de 5,5 M€, dans l'attente d'une transmission à des jeunes agriculteurs, en partenariat avec la Région
- **137 jeunes agriculteurs bénéficiaires du FASCINA***, fonds d'aide mis en place par la Safer Nouvelle-Aquitaine, pour un montant total attribué de 302 147 €.

ESTIMATIONS

- **432 propriétés évaluées**, représentant un total de 10 835 ha

FORÊT

- **165 attributions** qui représentent 994 ha de forêt
- **190 ha échangés** en vue d'agrandir la taille des îlots forestiers dans le cadre de **4 périmètres de restructuration parcellaire**

LOCATION TEMPORAIRE

- **2 167 propriétaires** ont fait appel à la Safer pour valoriser temporairement leur foncier via une convention de mise à disposition (CMD), et **20 468 ha** sont ainsi exploités par des agriculteurs bénéficiaires de baux Safer.

Participer à la protection de l'environnement

- **120 ha attribués** à 33 porteurs de projet pour des intérêts environnementaux
- **707 ha stockés**, en partenariat avec le CEN, afin de protéger des sites à forts enjeux environnementaux
- **354 ha stockés** pour la qualité et la quantité de l'eau.

Accompagner le développement local

- **659 ha attribués** à des collectivités.
- **1 466 ha stockés** pour les infrastructures routières et ferroviaires.
- **137 ha stockés** pour la création de zones d'activité ou compenser des agriculteurs impactés par la création d'une zone d'activité.
- **2 233 communes concernées** par une convention de veille foncière, ce qui représente 52 % du territoire.
- **235 propriétés publiées** sur le site internet **www.proprietes-rurales.com** et 1 600 porteurs de projet accompagnés.

(*Fonds d'Aide Safer Constitué pour l'Installation en Nouvelle-Aquitaine)

Contacts

Charente

51 impasse Louis Daguerre, CS 42323
16023 Angoulême Cedex
Tél. : 05 45 61 15 11

Charente-Maritime

10 rue des Vacherons, CS 20080
17103 Saintes Cedex 3
Tél. : 05 46 93 16 90

Corrèze

Immeuble Interconsulaire, « Le Puy Pinçon »
Tulle Est, BP30, 19001 Tulle Cedex
Tél. : 05 55 48 08 85

Creuse

28, avenue d'Auvergne, Immeuble MSA
23000 Guéret
Tél. : 05 55 48 09 19

Dordogne

1165 route de Charbonnières
24660 Coulounieix-Chamiers
Tél. : 05 53 02 56 40

Gironde

16 avenue de Chavailles, CS 10235
33525 Bruges Cedex
Tél. : 05 56 69 29 99

Landes

584 avenue du Corps Franc Pommies
40280 St Pierre du Mont
Tél. : 05 58 46 59 59

Lot-et-Garonne

271 Rue de Péchabout
47008 Agen Cédex
Tél. : 05 53 95 19 19

Pyrénées-Atlantiques

• **BÉARN**
18 avenue Louis Sallenave, CS 90605
64006 Pau Cedex
Tél. : 05 59 90 34 20

• **PAYS BASQUE**
Place Jean Errecart
64120 Saint-Palais
Tel : 05 59 65 88 10

Deux-Sèvres

347 avenue de Limoges, CS 68640
79026 Niort Cedex
Tél. : 05 49 77 32 79

Vienne

30 rue Gay Lussac
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 61 12 03

Haute-Vienne

« Les Coreix » - BP 2
87430 Verneuil-sur-Vienne
Tél. : 05 55 48 09 23

contact@saferna.fr
www.saferna.fr
www.proprietes-rurales.com